



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

75 N° 8 1953

Saint Bernard devant la guerre et la paix

Pierre LORSON (s.j.)

p. 785 - 802

<https://www.nrt.be/es/articulos/saint-bernard-devant-la-guerre-et-la-paix-2547>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Saint Bernard devant la guerre et la paix

Pour son huitième centenaire

Un historien autrichien, Friedrich Heer, soutient que saint Bernard est responsable d'un véritable gauchissement dans l'Eglise de l'idée de « militia Christi ». Alors que dans le christianisme primitif on n'aurait vu dans cette milice du Christ qu'une force purement spirituelle, ne se servant que des armes de l'esprit, l'abbé de Clairvaux, prédicateur de la deuxième croisade, aurait admis que le combat chrétien pouvait et même devait être mené parfois avec des armes matérielles. Le même historien ajoute que François d'Assise, plus purement évangélique, est revenu à l'idée primitive de la milice chrétienne : pour le Poverello, il ne s'agissait pas de tuer, mais de convertir les ennemis de l'Eglise, au besoin en se laissant tuer pour eux¹.

Notre intention n'est pas de défendre ici les croisades, mais de nuancer autant que possible le jugement à porter sur Bernard dans le domaine de la guerre et de la paix. Nous avons parcouru son œuvre sous cet angle : lettres, sermons, traités divers. Sans être très riche, la cueillette suffit pour renouveler le sujet, qui n'a guère été traité pour lui-même, à notre connaissance.

Bernard n'a été théologien qu'occasionnellement. Moine, homme spirituel, mystique, familier de la Bible, il n'avait qu'une estime médiocre pour la spéculation. Abélard en sait quelque chose. Père de ses moines et homme d'action, mêlé à tous les grands événements de son temps, l'abbé de Clairvaux a pratiqué la prédication orale et écrite pour ses fils et pour la chrétienté tout entière. Celle-ci, pendant trente ans, a été un peu sa fille spirituelle. Il n'a pas écrit de traité complet sur la guerre et la paix. Vivant cependant à une époque fort agitée, il a touché souvent à ces questions, dans sa correspondance, dans ses sermons, dans certains mémoires. Nous grouperons ces allusions sous cinq rubriques : définition et partition de la paix ; la paix communautaire ; la paix religieuse ; la paix féodale ; la paix internationale. Sur chacun de ces points nous donnerons tant les paroles que les actes du saint.

1. Friedrich Heer, *Der Aufgang des Abendlandes*, p. 160 ss.

I. DÉFINITION ET PARTITION DE LA PAIX

Saint Bernard a laissé un grand nombre de sermons. On les divise en quatre séries : *de tempore, de sanctis, de diversis, in Canticum*. Les sermons sur des sujets divers sont beaucoup plus courts que les autres. Parfois ce sont de simples canevas, sur lesquels l'orateur a brodé librement. Or, le sermon 114 donne simplement la fameuse définition de la paix par saint Augustin, dans la *Cité de Dieu* : « La paix du corps est l'harmonie bien ordonnée de ses parties. La paix de l'âme non raisonnable est le repos bien ordonné des passions. La paix de l'âme raisonnable est l'accord entre la pensée et l'action. La paix du corps et de l'âme est la vie, le salut bien ordonné de l'être animé. La paix de l'homme et de Dieu est l'obéissance bien réglée dans le sein de la foi sous une loi éternelle. La paix des hommes est la concorde bien ordonnée. La paix d'une maison est la concorde bien ordonnée de ses habitants, par l'autorité et l'obéissance. La paix d'une cité suppose les mêmes conditions. La paix de la céleste cité est la société bien ordonnée et unie dans la jouissance de Dieu et la vie en Dieu. La paix de toutes choses est la tranquillité de l'ordre. L'ordre est l'arrangement qui donne à toutes choses, soit qu'elles se ressemblent soit qu'elles diffèrent entre elles, la place qui leur convient. »

Nous n'avons pas les développements que Bernard a donnés à ce texte magnifique et exhaustif. Qu'il l'ait choisi comme thème d'un sermon, montre l'importance qu'il attachait au sujet. Sans doute a-t-il adopté pleinement cette définition. Celle-ci est assez générale pour valoir sur le terrain de la religion et de la morale naturelles. Il est probable que l'abbé de Clairvaux, en l'accommodant à ses auditeurs, lui a donné une coloration plus proprement chrétienne et évangélique.

On en trouve les éléments ailleurs. Dans le deuxième sermon sur le Cantique, à propos de l'Incarnation, l'orateur rappelle d'abord que les prophètes ont annoncé le Messie comme devant être le Prince de la paix : « Les saints savaient bien que, même avant la naissance du Sauveur, Dieu avait à l'égard du genre humain des pensées de paix... Ceux qui connaissaient l'avenir prêchaient la venue de Jésus-Christ dans la chair et la paix qu'il devait apporter avec lui. Aussi l'un d'eux a-t-il dit : La paix régnera sur la terre lorsqu'il viendra (Mich., V, 5) ² ».

Le prédicateur dit ensuite qu'avant la venue du Christ le peuple n'avait pas la paix et soupirait après elle : « Les peuples se plaignaient du retard que le Prince de la paix, tant de fois annoncé, mettait à venir... Il semblait que du milieu du peuple une voix répondit aux messagers de paix : jusques à quand tiendrez-vous nos âmes en sus-

2. Les textes cités sont empruntés aux *Œuvres de Saint Bernard*, traduites par A. Davellet, Bois-le-Duc, 1870. Nous avons vérifié la traduction, en utilisant l'édition latine de Mabillon, Venise, 1726.

pens? Depuis longtemps vous annoncez une paix qui ne vient pas; vous nous promettez des biens précieux et nous sommes toujours dans l'agitation. Les anges mêmes ont annoncé cet oracle à nos pères de mille manières; nos pères à leur tour nous l'ont annoncé en disant : la paix, la paix, et il n'y a point de paix. Si Dieu veut que je croie aux dispositions bienveillantes de sa volonté... qu'il me baise du baiser de sa bouche et qu'il m'assure ainsi de la paix par le signe même de la paix; car comment puis-je désormais m'en rapporter à des paroles? Il faut appuyer les paroles par des œuvres. »

Cette œuvre de paix, ce baiser de paix, pour l'orateur mystique, c'est l'Incarnation ou plutôt c'est le Christ lui-même, s'unissant par sa chair à l'humanité : « Soyez attentifs. Dans la bouche qui baise, voyez le Verbe qui s'est fait chair; dans celui qui est baisé, voyez la chair qu'il a prise et par le baiser entendez la personne même qui unit le Verbe à la chair, le médiateur de Dieu et des hommes, le Christ Jésus. »

Bernard n'oublie pas la paix en tout cela : « Dans un baiser humain, le contact des lèvres signifie l'union des cœurs; mais ici l'union des natures rassemble le divin et l'humain et pacifie la terre et le ciel : car il est lui-même notre paix et c'est lui qui réunit les extrémités (Eph., II, 14). C'est donc après ce baiser que soupiraient tous les saints des temps anciens. »

Pour saint Bernard comme pour saint Paul, la définition chrétienne de la paix c'est : Jésus-Christ. *Ipse est Pax Nostra*. Dans la mesure où l'individu et le monde se rangent sous la loi du Christ et vivent de la vie du Christ, ils ont la paix. Depuis la venue du Christ, la paix est virtuellement au milieu de nous. Bernard sait bien que cette paix n'est pas automatique. Elle demande l'adhésion libre des hommes : « Siméon, ayant reçu le baiser de paix, est mort dans la paix, publiant à haute voix avant son départ que Jésus était né pour être un signe de contradiction, ce qui est arrivé. Le signe de la paix a été contredit dès son apparition, mais par ceux qui haïssent la paix : car Jésus est la paix pour les hommes de bonne volonté et une pierre de scandale pour les méchants. »

Ce sermon a été prononcé aux environs de Noël. Bernard exégète du Cantique s'adapte avec souplesse aux événements de l'année liturgique et de l'année tout court. Il est d'une spontanéité charmante. Dans certains de ses sermons sur la Nativité, on trouve des idées semblables. Nulle part cependant, l'orateur sacré n'a commenté le chant des anges au-dessus de Bethléem, ce chant si caractéristique au point de vue de la paix du Christ.

On peut donc dire que pour l'abbé de Clairvaux la paix est avant tout un don de Dieu, mais reçu librement. S'il y a partition, celle-ci n'est pas seulement en fonction des éléments divers qui sont rassem-

blés et pacifiés, mais aussi en fonction de la libre communication de Dieu et de la libre acceptation des hommes. Le sermon 98 apporte à cet égard des distinctions précieuses, en parlant des enfants de paix dans lesquels Dieu établit sa demeure : « Les uns reçoivent cette paix, les autres la conservent, les derniers la donnent. On peut encore les appeler pacifiés, patients et pacifiques. Ceux qui sont pacifiés possèdent par cette paix la terre de leur corps, car ils sont doux. Les patients possèdent leur âme, c'est à eux qu'il est dit : vous possédez vos âmes dans la patience (Mt., V, 4). Les pacifiques possèdent non seulement leur âme, mais celle des autres à qui ils communiquent la paix. C'est donc à bon droit qu'on les appelle fils de Dieu. »

On aura remarqué le goût de Bernard pour l'allitération. Il en fait une grande consommation. La traduction ne permet pas toujours d'en juger. Ici, on s'en rend compte : pacifiés, patients, pacifiques. Ces recherches verbales nuisent parfois à la logique. De celle-ci l'orateur mystique ne s'embarrasse guère. Pourvu que le développement soit nourrissant et un peu joli, cela suffit.

Très souvent les considérations de saint Bernard sont commandées par des réminiscences ou des associations bibliques. C'était un grand connaisseur de l'Écriture. Il paraît qu'il la connaissait par cœur et pouvait la réciter imperturbablement à partir de n'importe quel endroit. C'est admirable et redoutable, comme la mémoire elle-même.

C'est le cas ici. Bernard reprend l'idée des trois sortes d'hommes aimant la paix : « On appelle pacifiés ceux qui reçoivent la paix et de qui il est écrit : s'il se trouve là un enfant de la paix, votre paix se reposera sur lui (Luc, X, 6). Mais comme ils sont faibles, les scandales qui les troublent leur ôtent bientôt la paix qu'ils avaient reçue. Les patients sont ceux qui conservent la paix reçue sans la perdre jamais, quelqu'injure qu'on puisse leur faire. C'est à ceux-ci, plus forts que les premiers, qu'il est dit : aimez la paix et la sainteté, sans laquelle personne ne peut voir Dieu (*Hébr.*, XII, 14). Enfin les pacifiques sont ceux qui non seulement conservent la paix et la communiquent aux autres, mais qui aiment jusqu'à ceux qui veulent la leur ravir, selon cette parole : je me montrerai pacifique avec ceux qui haïssent la paix (*Ps.*, CXIX, 7). »

Il y a là une véritable virtuosité dans l'utilisation de l'Écriture. La suite est plus ingénieuse encore. L'exergue du sermon est ce verset du psaume LXXV : il a établi sa demeure dans la paix. La demeure de Dieu, c'est le Temple. Il faut donc que celui-ci apparaisse. Cela ne manque pas de se produire : « Ceux-là sont aimés de Dieu comme ses enfants et ils sont vraiment ces pierres vivantes dont la sagesse construit son temple. Et dans la crainte que des efforts ne les arrachent de cet édifice, avec le secours de Dieu, qui demeure et agit en eux, ils sont taillés carrément comme des pierres, sur les quatre faces, en haut, en bas, à droite et à gauche. » Ici on devient un peu inquiet et l'on craint l'artifice ou même la préciosité.

Mais le « jongleur de Notre-Dame » s'en tire admirablement : « En haut, ils soumettent avec prudence et humilité leur volonté à la volonté de Dieu; en bas, ils disciplinent leur chair et la dominent; à droite, ils accueillent les bons avec justice; à gauche, ils supportent les méchants avec courage. » Le résultat, c'est un temple vivant de la paix.

La définition et la partition envisagées jusqu'ici concernent principalement la paix intérieure, fruit des relations ordonnées de l'âme humaine avec Dieu. On peut les appliquer aussi à la paix régnant entre les groupements humains. C'est ce que nous allons faire.

II. LA PAIX COMMUNAUTAIRE

Bernard est devenu abbé d'un monastère à vingt-cinq ans. Sa communauté comprendra jusqu'à 700 moines. Elle essaïmera 78 fois du vivant même du Fondateur. Dans ces couvents, il y avait des moines venus de tous les coins de l'Europe. Que cette multitude et cette diversité d'hommes enfermés ensemble ait fait surgir des difficultés et des « histoires », qui pourrait s'en étonner? Les choses se corsent du fait que Bernard a pris des allures de novateur et de réformateur dans le domaine monastique. Il a lutté âprement contre la mondanisation de la vie religieuse et pour l'austérité primitive. Cette attitude ne plut pas toujours aux membres des ordres anciens, à ceux de Cluny en particulier, qui avaient adouci l'observance primitive. Bernard, sans le vouloir, à cause du prestige de sa personne et de son œuvre, suscita assez souvent des litiges avec d'autres monastères. La lecture de ses lettres et de ses sermons montre qu'il avait la passion de l'unité et de la paix monacales. Il est souvent intervenu comme pacificateur.

Voici d'abord des textes montrant son estime singulière pour cette paix communautaire. Commentant dans son 29^e sermon sur le Cantique ces mots de l'Épouse : les enfants de ma mère se sont élevés contre moi, l'abbé de Clairvaux les applique rapidement à sa propre communauté, qui l'écoutait : « Rejetez loin de vous cette abominable et détestable conduite, vous qui avez éprouvé et qui éprouvez chaque jour combien il est doux et suave pour des frères d'habiter ensemble... Malheur à celui par lequel le doux lien de l'unité est rompu. Quel qu'il soit, il répondra de ce crime au jugement. Puissé-je mourir, avant d'entendre quelqu'un de vous s'écrier avec justice : les enfants de ma mère se sont élevés contre moi! »

Visiblement l'émotion le gagne, peut-être au souvenir de certaines difficultés récentes ou anciennes : « N'êtes-vous pas tous frères, tous enfants de cette congrégation qui est comme votre mère? Quel trouble pourrait venir du dehors vous attrister, si vous êtes bien unis intérieurement, si vous vivez en paix comme des frères?... Je vous le dis donc : que la paix soit avec vous et qu'elle vienne de vous... Gardez-vous de vous blesser mutuellement soit en action, soit en paroles, soit en aucune façon! »

Le Père abbé sait bien que tout ne peut pas s'éviter. Il ose dire cependant : « Si vous recevez une injure, ce qu'il est souvent difficile d'éviter dans la vie commune, ne vous conduisez pas comme les gens du monde, répliquant à votre frère d'une manière blessante. N'allez pas non plus le percer par un mot piquant, sous prétexte de corriger une âme pour laquelle le Christ s'est laissé attacher à la croix. Evitez les dures réprimandes ; point de sourds murmures ; point d'air dédaigneux, de rires railleurs, de front sévère. Faites taire en vous l'indignation dès qu'elle s'élève ; comprimez-la, car elle est mortelle. »

Ces conseils sont négatifs. En voici de positifs, dans le 12^e sermon sur le Cantique. C'est à propos du parfum de l'Epouse : « Il est un autre parfum bien supérieur aux deux premiers. Je l'appellerai le parfum de la bonté, parce qu'il se compose de la misère des pauvres, de l'angoisse des affligés, de la tristesse des opprimés, des fautes des pécheurs et enfin de toutes les souffrances de ceux qui sont malheureux, seraient-ils même nos ennemis. Ces éléments semblent méprisables. Ils composent néanmoins un baume dont l'odeur surpasse tous les aromates, un baume dont la propriété est de guérir. Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde. »

Ces passages suffisent pour montrer que Bernard a aimé la paix communautaire. Il a tout fait pour qu'elle régnât à Clairvaux et dans les autres monastères de la congrégation. Les exemples sont nombreux. Impossible de les citer tous. En 1138, Bernard écrit à Alexandre, prieur de Fontaine et aux religieux de ce monastère, après la mort de leur abbé, pour les inviter à faire les élections dans la paix. Ces élections provoquaient souvent des intrigues et des dissensions, parfois de véritables querelles. Les mœurs n'ont guère changé à cet égard depuis le douzième siècle : « Je vous supplie comme mes très chers fils de faire votre élection d'un commun accord, de ne point laisser en vous de division, mais de glorifier le Seigneur d'un même cœur et d'une même bouche, car il n'est pas le Dieu de la division mais de la paix. C'est dans la paix qu'il a mis sa demeure et il dit : celui qui n'amasse pas avec moi, dissipe. Que ceux qui sont à l'école de Jésus-Christ sous la discipline de l'Esprit se gardent de donner à l'ennemi sujet de se réjouir et de se glorifier de leurs dissensions. »

Robert, cousin de Bernard, avait quitté Clairvaux pour Cluny, moins austère. Ce départ mit les deux monastères en ébullition. Il fit aussi beaucoup de peine au premier abbé du fugitif. Celui-ci fut rappelé avec une douceur exemplaire, dans des lettres qui sont de véritables joyaux littéraires. Bernard travaille à faire rentrer la paix au monastère de Morimond, dont l'abbé et quelques religieux étaient devenus girovagues. Il calme l'abbé de Fontaine, Guy, troublé parce qu'il avait, par la négligence de ses servants de messe, consacré le calice sans vin. Il l'engage une autre fois à révoquer une sentence

trop sévère portée contre un moine. Plusieurs fois, par amour de la paix, il renvoie dans leurs couvents des moines déserteurs et conseille de les recevoir avec douceur. Quand il est séparé de sa communauté par ses travaux, il lui écrit longuement et avec tendresse. Il répond avec un calme méritoire aux religieux de Prémontré qui l'accusent fausement. Il prie un abbé de reprendre un moine apostat mais repentant. Il écrit à la sœur du roi d'Espagne pour qu'elle fasse cesser un différend qui s'était élevé entre Cisterciens et Prémontrés. Il écrit plusieurs fois au chancelier Suger pour obtenir des secours en grains à des monastères dans la gêne.

Ces interventions n'avaient qu'un but : la paix communautaire. Saint Bernard réalise le degré le plus parfait dans l'esprit de paix : celui qui consiste à la donner à ceux qui en sont privés. C'est d'ailleurs le sens de la béatitude : *pacifici* veut dire apôtres de la paix, apaiseurs, comme disait saint Louis.

III. LA PAIX RELIGIEUSE

Il faudrait ici signaler les interventions nombreuses de saint Bernard dans les démêlés qu'eurent pendant sa vie les évêchés français avec l'autorité civile, avec le roi de France en particulier, qui s'occupait plus qu'il ne devait des nominations épiscopales et prétendait trop souvent diriger les diocèses autant que son royaume. La place nous fait défaut. Disons simplement que l'abbé de Clairvaux a joué son rôle dans presque tous les différends notables qu'il y eut en France en ce domaine et que ce rôle fut toujours celui d'un réconciliateur. Il a réussi dans bien des cas.

Nous nous attarderons davantage sur la place éminente qu'occupait le saint pendant le schisme qui divisa l'Eglise en son temps, opposant deux papes, Innocent II et Anaclet II. Bernard opta pour le premier et s'employa à augmenter le nombre de ses adeptes, surtout parmi les têtes couronnées. Il fit alors de la grande diplomatie, ce qui ne laisse pas que d'être assez extraordinaire pour un moine cistercien. C'est sous son influence que cessa le schisme en France, où le duc d'Aquitaine avait été partisan d'Anaclet. Mais c'est aussi grâce à lui que le roi de France, celui d'Angleterre et l'empereur d'Allemagne prirent fait et cause pour le pape légitime. Bernard fit plusieurs fois le voyage d'Italie, dont une fois en plein hiver, pour pacifier les cités de la Péninsule, Pise, Gênes et Milan, dont les querelles nuisaient gravement à la cause du pape légitime. L'abbé de Clairvaux essaya même de gagner Roger de Sicile, principal garant de l'antipape. Il le vit personnellement. Si le schisme ne cessa effectivement que par la mort d'Anaclet, l'action de Bernard eut tout de même une grande importance. Pratiquement, il avait pacifié la plus grande partie de l'Eglise, ce qui permit à Innocent de gouverner tout de suite, sans de notables difficultés.

Tous ces faits sont bien connus. Nous voulons encore entendre la joie de saint Bernard, lorsqu'il eut réussi, d'une manière partielle ou totale, à donner la paix à l'Eglise. Il y a là un accent qui ne trompe pas. C'est vraiment l'amour de la paix et de l'unité qui éclate au grand jour.

En 1131, le saint écrit aux Gênois, qu'il avait déjà réconciliés une fois avec les Pisans, leurs ennemis : « Nous vous portions une parole de paix et comme nous avons trouvé des enfants pacifiques, notre paix reposait sur eux. J'étais sorti pour jeter la semence, non pas la mienne, mais celle de Dieu et cette bonne semence, tombant sur une bonne terre, a rendu en son temps cent fruits pour un. Merveilleuse promptitude... Presque en un seul jour, j'ai semé, j'ai moissonné et j'ai rapporté les gerbes de la paix. Voici la gerbe que j'ai récoltée : aux exilés, aux captifs, à ceux qui étaient emprisonnés et enchaînés, j'ai rapporté la douce espérance de la liberté et du retour dans la patrie, aux ennemis la frayeur, aux schismatiques la confusion, à l'Eglise la gloire, à l'univers la joie. »

Mais ces mêmes Gênois semblaient sur le point de retourner à leur vomissement et de reprendre les armes. Bernard alors les exhorte vivement à persévérer dans la paix : « Conservez donc la paix à vos frères de Pise, la foi au Seigneur pape. Si quelqu'un est surpris à vouloir semer par ses murmures la division dans le peuple, troubler la paix et prendre ainsi pour lui le rôle du diable qui est toujours amateur et fauteur de discorde, opposez-vous-y au plus vite. »

Ces paroles sont-elles d'un belliciste ? Celles que voici, écrites au lendemain de la paix définitive, sont encore plus révélatrices : « Le jour même de l'octave de la Pentecôte, Dieu a comblé nos désirs en donnant l'unité à l'Eglise et la paix à l'univers... Nous serions revenu depuis longtemps, si nous n'avions attendu cette paix avec une certaine assurance, bien qu'elle nous eût été longtemps refusée... Nous arrivons en triomphe, portant dans nos mains les fruits de la paix. Voilà sans doute de belles paroles, mais les faits sont plus beaux encore. »

Les deux sortes de paix que nous venons d'étudier, la communautaire et la religieuse, sont assez différentes de la paix civile, qui s'oppose à la guerre. Dans les démêlés du pape et de l'antipape, il y a eu d'ailleurs aussi de véritables batailles. Les armées de l'empereur Lothaire et celles du roi Roger de Sicile en sont venues aux mains. En cherchant la paix de l'Eglise, Bernard a donc cherché en même temps celle de la Cité. Mais il a été, dans plusieurs circonstances notables, spécialement le serviteur de cette dernière sorte de paix. Il faut le mettre en lumière.

IV. LA PAIX FÉODALE

C'est celle qui aurait dû exister entre les princes chrétiens du temps. Or, ils se sont terriblement battus, on le sait assez. La féodalité était

avant tout guerrière. Quoique fils de gentilhomme et d'un tempérament vigoureux, l'abbé de Clairvaux a souffert de ces luttes sanglantes, qu'il considérait comme injustes. De nombreuses interventions de sa part montrent ces dispositions. Les motifs qu'il fait valoir dans ses lettres permettent de dégager l'idée qu'il se faisait de la guerre et de la paix.

En aucun cas, il n'admet la guerre de gloriole, de vengeance ou de pure conquête. Vers 1132, il écrit au comte de Zeringen, qui voulait se jeter sur Amédée, comte de Genève, bien que celui-ci se fût déclaré prêt à négocier avec son adversaire : « Si après cela, vous continuez à envahir une terre étrangère, à détruire les églises, à incendier les maisons, à exiler les pauvres, à commettre des homicides et à répandre le sang humain, il n'est pas douteux que vous n'irritiez contre vous le Père des orphelins et le Juge des veuves. Lorsque vous l'aurez irrité, vous n'aurez plus de profit à combattre, quels que soient votre courage et le nombre de vos soldats. »

Ce sont des paroles courageuses. Bernard a fait mieux. Il a envoyé des moines de son couvent pour essayer de faire revenir le comte sur sa décision et arrêter la guerre : « J'aurais été vous trouver moi-même, noble seigneur, si j'en avais eu le loisir. Mais j'ai pris soin de vous envoyer aujourd'hui à ma place des religieux de notre monastère; j'ai l'espoir qu'ils obtiendront de votre dignité, par leurs prières et par les nôtres, un accord complet, si faire se peut, ou tout au moins une trêve, pendant laquelle il vous sera permis de travailler à une paix durable, conformément à la volonté de Dieu, à votre gloire et au salut de votre patrie. »

Ceux qui préconisent aujourd'hui la négociation plutôt que la bataille ne passent-ils pas pour être des apôtres de la paix? C'est ce que fait Bernard ici.

Il l'a fait de nouveau quand la guerre éclata entre Thibaut, comte de Champagne, et le roi de France Louis VII, à propos de l'archevêché de Bourges et d'un mariage politique. Le pape était du côté de Thibaut, dont dépendait Clairvaux. Bernard s'employa de toute manière pour réconcilier les adversaires. Il estimait que des différends de ce genre devaient se vider par la négociation et non par la guerre. En 1142, il écrit au pape Innocent, qui lui devait tant, cette belle lettre : « Ce que vous demande le comte Thibaut, je vous le demande avec lui, car c'est un enfant de la paix : il en a l'amour et nous nous adressons à vous pour l'obtenir. La paix est un devoir de votre apostolat, un devoir de la position que vous occupez. Cette paix, tout le monde l'aime, peu de gens la méritent. Votre serviteur avoue qu'il est du nombre de ceux qui l'aiment; à vous de décider s'il est parmi ceux qui la méritent. Ce qui est vrai, c'est que si nous ne la méritons pas, les besoins de l'Épouse du Christ, l'Église, la réclament. L'ami de l'Époux ne contristera pas l'Épouse. Le soin de toutes les Églises

n'est confié au siège apostolique que pour les réunir toutes en lui et sous lui, afin qu'il soit attentif à leur conserver l'unité de l'esprit dans le lien de la paix. »

En effet, la lutte entre Thibaut et Louis était aussi celle des Eglises de leur territoire. Toute guerre, au temps de la chrétienté, était une guerre religieuse. Bernard fit tout pour arrêter celle-ci. Attendri par la jeunesse de Louis VII, il écrivit à Innocent une lettre où il sollicitait le pardon du coupable et l'indulgence du Pontife. Mais le roi ne s'amenda point. Alors Bernard lui envoya une lettre cinglante, qui fait penser à celle qu'enverra cinq siècles plus tard à Louis XIV le précepteur de son petit-fils, Fénelon.

L'abbé de Clairvaux est aussi véhément que le futur archevêque de Cambrai : « Vous n'acceptez pas de paroles de paix, vous ne gardez pas vos engagements, vous ne vous rendez pas à de sages conseils... Mais quoi qu'il vous plaise de faire de votre royaume, de votre couronne et de votre âme, nous ne pouvons pas, nous enfants de l'Eglise, ne pas voir les outrages qu'endure notre mère... Certainement nous résisterons et, s'il le faut, nous combattrons pour notre mère jusqu'à la mort, avec les armes dont il nous est permis de nous servir et qui ne sont ni des boucliers ni des glaives, mais des larmes et des prières à Dieu. »

Et alors suit une philippique terrible : « Je ne tairai pas que vous vous efforcez d'entrer en relations et de faire alliance avec des hommes excommuniés ; que vous vous unissez aux ravisseurs et aux brigands pour massacrer les hommes, embraser les maisons, détruire les églises, disperser les pauvres, comme si vous ne pouviez pas assez faire le mal par vous-même... Je vous le dis, si vous continuez à agir ainsi, votre conduite ne demeurera pas longtemps impunie. C'est pourquoi, mon seigneur roi, je vous donne le conseil fidèle de mettre fin au plus vite à ces actes criminels, afin, si vous le pouvez encore, d'arrêter par l'humilité et la pénitence, à l'exemple du roi de Ninive, la main qui est prête à vous frapper. »

Ces paroles ont l'accent des grands prophètes et des grands évêques comme Ambroise ou Léon. Elles sont inspirées par l'amour de la paix autant que par l'amour de l'Eglise et du peuple chrétien.

Non seulement Bernard réprouvait les guerres féodales, mais ce qui les préparait : les tournois. On sait combien les chevaliers tenaient à ces joutes, qui devaient entraîner la jeunesse au maniement des armes et aux batailles. Le jeu devenait souvent meurtrier. Les papes les avaient interdits, comme ils interdiront le duel. On devait même refuser la sépulture ecclésiastique à ceux qui auraient été tués dans ces combats. Bernard apprit en 1149 qu'il devait y avoir un grand tournoi de ce genre. Il écrit alors au chancelier Suger : « Il est temps maintenant que vous saisissiez le glaive de l'esprit, qui est la parole de

Dieu, contre ces maudits rejetons du diable. Ces hommes ont fixé après Pâques ces maudites assemblées. Je conseille donc à votre sublimité d'empêcher de tous vos efforts soit par la persuasion soit par la force que ce dessein s'accomplisse... Quand je parle de force, j'entends ce qui est du ressort de la discipline ecclésiastique. »

N'oublions pas que Bernard était fils de gentilhomme. L'hérédité joue terriblement dans ce domaine. S'il condamne les tournois, c'est parce qu'il condamne les guerres féodales auxquelles ils conduisent.

Qu'il condamne absolument ces dernières, faites entre chrétiens, des passages non équivoques de son « Eloge de la Milice du Temple » le montrent. Dans cet écrit, qui lui fut arraché, il loue les moines-chevaliers, chargés de défendre le saint sépulcre et les autres lieux saints. Or, il y oppose systématiquement cette milice sacrée à la milice séculière. Mais c'est pour condamner celle-ci absolument et en des paroles dures, au nom de la morale et de la religion. Il faut ici des citations.

Celle-ci, par exemple, qui inclut une condamnation assez radicale : « Toutes les fois que vous en venez aux mains, vous, engagés dans la milice séculière, vous avez à craindre ou de ravir à l'ennemi la vie corporelle et à vous-mêmes la vie de l'âme ou d'être tués par votre adversaire dans votre corps et dans votre âme. Car c'est aux dispositions du cœur plutôt qu'à l'issue du combat qu'il faut mesurer le péril ou la victoire du chrétien. La cause du combattant est-elle bonne, le résultat de la lutte ne peut être mauvais, comme la fin de la guerre ne saurait être jugée bonne si la cause n'en est juste ni l'intention droite. »

Bernard reconnaît donc qu'il peut y avoir une guerre juste. Il faudra voir ce qu'il entend par là. Il ne semble pas que la « milice séculière » dont il parle, autrement dit l'armée de son temps, puisse normalement faire une guerre de ce genre ou plus exactement qu'elle la fasse habituellement. Car Bernard ne théorétise pas, il parle de choses concrètes. Il écarte d'un trait de plume la légitimité des guerres menées par la milice séculière, en traitant d'homicides ses membres. Ni plus ni moins. Et cela dans un ouvrage qui fut répandu partout et devait faire la propagande de la milice sacrée.

Ecoutez : « Vous aviez la volonté de tuer : vous êtes tué, vous mourez homicide. Vous avez le dessus et vous tuez dans le désir de vaincre et de vous venger : vous vivez homicide. Mais vivant ou mort, vainqueur ou vaincu, ce n'est pas un profit d'être homicide. Malheureuse la victoire qui vous élève au-dessus d'un homme et qui vous assujettit à un vice. Si la colère ou l'orgueil vous dominent, vous vous glorifierez vainement d'avoir vaincu un homme. »

Ces lignes sont fortes. Elles condamnent radicalement, au nom de la morale, les guerres féodales que menait cette milice séculière. Guerres de prestige ou de convoitise. Celui qui y prend part commet un péché mortel et s'il tue, il est homicide. S'il meurt, il est damné. C'est

fort. C'est un docteur de l'Eglise qui écrit ainsi. Qui donc a traité celui-ci de belliciste?

Le saint envisage une exception : « Il en est qui tuent pour se sauver plutôt que par l'ardeur de la vengeance ou l'orgueil de la victoire. Mais ce n'est pas là encore une bonne victoire parce que de deux maux, la mort corporelle ou spirituelle, le premier est le moindre. La mort physique n'entraîne pas celle de l'âme, tandis que l'âme qui pèche est frappée de mort. » Le passage est obscur. Il semble dire que de toute manière celui qui participe à une guerre de la milice séculière est en état de péché mortel, même s'il n'y tue que pour se défendre. C'est donc toute guerre profane qui est condamnée. Bernard ne dit pas pourquoi. On peut deviner sa raison profonde : c'est qu'aux yeux de l'abbé de Clairvaux la chrétienté était si unie, que toute guerre entre chrétiens était une guerre civile, fratricide et en même temps religieuse, contre l'Eglise et donc contre le Christ. Mais le motif n'est pas explicitement développé. Du moins ne l'avons-nous pas trouvé.

Les lignes que voici suggèrent que l'illégitimité de ces guerres venait aux yeux de Bernard des buts déraisonnables qu'elles poursuivaient : « Ajoutez à cela les terreurs de conscience inspirées par les motifs légers et frivoles qui ont poussé à une si périlleuse milice. Car ce qui allume la guerre entre vous et suscite vos querelles, c'est une colère déraisonnable, c'est le désir d'une vaine gloire ou la cupidité qui aspire à une possession terrestre. Or, est-ce qu'on est en sûreté quand on donne la mort ou plutôt qu'on périt pour de pareilles causes? » Mais nulle part, dans les écrits de saint Bernard, on ne trouve développés de motifs valables pour faire la guerre féodale, la guerre entre chrétiens. La milice séculière, décidément, ne pouvait pas être blanchie à ses yeux.

Il ne faut cependant pas oublier que l'Eloge de la Milice du Temple était un écrit de circonstance, de propagande même. Il s'agissait de faire mousser la milice sacrée aux dépens de la milice séculière. Il fallait faire entrer le plus de monde possible dans cette formation qui avait végété jusque-là. Elle fut approuvée au concile de Troyes, où Bernard se trouva. L'abbé de Clairvaux, pour les besoins de la cause, a-t-il trop noirci les uns et trop blanchi les autres? Les procédés de style, les contrastes poussés méthodiquement lui ont-ils fait dépasser sa pensée? Peut-être. Mais nous n'avons pas de raison précise pour le supposer. Ce qui a été dit plus haut sur les tournois rend le même son. Bernard n'aimait pas la milice séculière et condamnait les guerres qu'elle faisait. Est-ce à dire qu'il était partisan de la non-violence absolue? Nous sommes loin de compte, comme on va le voir.

V. LA PAIX INTERNATIONALE

Si saint Bernard n'admettait pas la guerre entre chrétiens et peuples chrétiens, parce qu'il considérait la chrétienté comme la famille

de Dieu, il estime légitime la guerre menée pour défendre cette chrétienté contre les hérétiques et les païens qui la menacent. Non pas qu'il soit pour la mise à mort des juifs et des hérétiques. Il a écrit des paroles courageuses contre l'antisémitisme qui sévissait en Allemagne au moment de la seconde croisade et qui a fait beaucoup de victimes : « Les juifs ne doivent pas être persécutés ni mis à mort ni même bannis. Sans doute s'ils se mettent à exercer contre nous des violences, il faut repousser la force par la force : c'est l'affaire de ceux qui ne portent pas en vain le glaive. Mais il convient à la piété chrétienne, si elle abaisse les superbes, d'épargner les vaincus, ceux surtout qui ont reçu les promesses de la loi, de qui sont descendus nos pères, au nombre desquels était, selon la chair, le Christ béni dans tous les siècles. »

Le saint dit des choses semblables sur les hérétiques. Il ne veut pas qu'on les tue mais qu'on les convertisse. Lui-même s'y est employé au maximum. « *Capiantur, non armis, sed argumentis*. Qu'on les gagne par des arguments et non par la force. » Tel était son principe et telle était sa formule. Avec saint Augustin et saint Jean Chrysostome, avec les docteurs de son temps, il admet cependant, dans certains cas, l'intervention armée du bras séculier, pour protéger ensemble la foi des fidèles et l'ordre social. Dans ce domaine, l'abbé de Clairvaux partage les idées de son époque.

Avec son temps, il estime aussi que la guerre sainte est légitime, quand l'ensemble de la chrétienté est menacée par le schisme, l'hérésie et le paganisme. Pour lui, la chrétienté était le Royaume de Dieu, visible et invisible, nécessaire au salut et qu'il fallait défendre quand il était attaqué. Il n'aurait pas admis qu'on fît la guerre pour étendre ce Royaume et aurait condamné les méthodes de Charlemagne contre les Saxons ou des Conquistadores contre les Indiens. *Non armis, sed argumentis*.

Mais quand la chrétienté était mise en danger par un ennemi, Bernard estimait légitime qu'elle organisât elle-même sa défense. Le pape, à ses yeux, pouvait alors en appeler à cette milice séculière que l'abbé de Clairvaux a percée par ailleurs de ses flèches acérées. Il pouvait mobiliser la chrétienté pour la guerre sainte.

Les exemples ici ne manquent pas. On sait l'action de Bernard en faveur d'Innocent II, pour faire cesser le schisme déchirant la chrétienté. Il a employé principalement la négociation pour cela. Mais il y avait la guerre à la clef. Le propagandiste du pape légitime a pesé de tout son poids sur la volonté du roi de France et de l'empereur d'Allemagne pour qu'ils fassent la guerre à Roger de Sicile, protecteur de l'antipape. La guerre, dans ce cas, était pour Bernard une guerre défensive et une guerre sainte. Il n'a eu aucun scrupule, au nom de la douceur évangélique, à la recommander.

Nous donnerons un seul texte, parmi beaucoup d'autres. Il est tiré

d'une lettre que Bernard écrivit en 1136 à l'empereur Lothaire : « Vous avez glorieusement obtenu à Rome la plénitude de la souveraineté impériale et cela avec peu de troupes... Que si devant une si petite armée, la terre a tremblé et s'est apaisée, quelle terreur n'envahira pas le cœur des ennemis, lorsque le roi aura commencé à s'avancer en déployant la force de son bras?... Ce n'est pas à moi à vous exhorter au combat; mais c'est à un défenseur de l'Eglise, je le dis en toute assurance, à empêcher la rage des schismatiques, qui veulent dévaster l'Eglise. »

Mais l'attitude du saint fut plus claire encore lors de la croisade dont il accepta d'être le prédicateur. A ses yeux, il s'agissait bien là d'une guerre défensive. La lettre que voici le montre : « Il faut aujourd'hui tirer du fourreau les deux glaives, dont il est parlé dans la passion du Sauveur, puisque le Christ souffre une seconde fois au lieu même où il a souffert déjà. Ces deux glaives sont à Pierre et ils sont tirés, l'un sur son ordre et l'autre de sa propre main, toutes les fois que cela est nécessaire. Et en effet, au sujet de celui-là même qu'il ne convenait pas de tirer, il a été dit à Pierre : remets ton glaive au fourreau. Donc ce glaive était à lui, mais il ne devait pas être tiré par sa main. Je pense qu'il est nécessaire et qu'il est temps de tirer ces deux glaives pour la défense de l'Eglise orientale. Vous devez imiter le zèle de Celui dont vous occupez la place. »

Cette lettre était écrite au pape Eugène III, après la chute d'Edesse. Les deux glaives désignent le pouvoir de coercition temporelle et de coercition spirituelle. Le glaive temporel ne doit être tiré que par la puissance temporelle, sur l'ordre ou le désir du pape. Cette doctrine, classique à l'époque, avec l'expression « double glaive », revient plusieurs fois dans les écrits de saint Bernard, en particulier dans le célèbre « De Consideratione », qui expose les droits et les devoirs du pape.

Qu'il s'agisse pour lui d'une guerre défensive, à la suite de l'attaque des Musulmans, la réflexion que voici, faite après l'échec de la croisade, le montre : « Hélas ! Combien grande a été la confusion des ministres de la parole qui avaient annoncé la paix, qui avaient promis toutes sortes de biens. Nous avons dit : vous aurez la paix et la paix est loin de nous. Nous avons promis le bonheur et l'on ne voit que tumulte et désordre : si bien que nous semblons avoir agi, dans cette occasion, avec imprudence et légèreté. » Ces lignes se trouvent dans le deuxième livre du « De Consideratione ». Bernard ne pense pas avoir agi contre l'Evangile ni la doctrine de douceur enseignée par le Christ. Il avait donc la conviction que la guerre sainte, pour défendre la chrétienté, était légitime et même nécessaire.

Aussi l'a-t-il prêchée. Non de sa propre initiative, mais sur le désir du pape. Mais il l'a fait avec ardeur, conviction et un succès retentissant. Visiblement, il n'a eu aucun scrupule de conscience. Il promet aux futurs croisés la rémission de leurs péchés, pour mieux les stimu-

ler. C'était un des moyens qu'on employait. Il peut n'être pas fort sympathique à la conscience moderne. Bernard en usait largement. Dans toutes ses lettres et dans tous ses discours de propagande pour la croisade, il le mentionne.

Il va plus loin et c'est moins sympathique encore. Lui, qui a jugé si sévèrement la violence de la milice séculière, il flatte certains peuples réputés plus guerriers que d'autres, pour les enrôler plus sûrement dans la croisade. C'est le cas, par exemple, pour les Bavaois, auxquels il écrit : « Puisque votre terre est féconde en hommes de courage et qu'elle est connue pour être remplie d'une jeunesse robuste, suivant l'éloge qu'on fait de vous dans le monde entier et la réputation dont vous remplissez la terre, ceignez-vous courageusement et prenez par amour pour le nom chrétien ces armes bénies. »

Dans la même lettre, du reste, il condamne une fois de plus les guerres qu'ils ont faites entre eux jusque-là et qui sont à ses yeux illégitimes et fratricides : « Mettez fin à cette fureur guerrière avec laquelle vous avez coutume de combattre entre vous et de vous détruire les uns les autres jusqu'à une entière extermination. Quelle fureur barbare excite ces malheureux à percer de leurs épées le corps du prochain, dont peut-être l'âme périt en même temps ? »

Mais les mêmes armes pourront sans inconvénient transpercer les Turcs, ennemis de la chrétienté : « Vous avez aujourd'hui, braves soldats, l'occasion de combattre sans péril. Là vous trouverez de la gloire à vaincre et du profit à mourir. »

Ce ne sont donc pas les armes que condamne Bernard, mais les motifs qui les font brandir. Quand il s'agit de sauver la chrétienté, leur usage est permis et méritoire. Sa pensée là-dessus ne fait pas de doute.

Dans l'Eloge de la Milice du Temple, il le dit encore plus explicitement et dans des termes qui nous font frémir aujourd'hui : « Pour les soldats du Christ, ils combattent les combats du Seigneur en toute sûreté, sans avoir à craindre le péché s'ils tuent l'ennemi ni le péril s'ils sont tués. Car la mort qu'on donne ou qu'on endure pour le Christ n'est pas coupable et mérite une grande gloire, puisque la première sert à Jésus-Christ et la seconde le donne. » Il faut remarquer le parallélisme exact, mais contrasté, avec la milice séculière.

Le docteur continue imperturbablement : « Jésus-Christ agréé volontiers la mort d'un ennemi dont on tire juste vengeance et se donne plus volontiers à son soldat comme consolation. Le soldat de Jésus-Christ tue donc avec sûreté et il meurt avec plus de sûreté encore. En mourant, il sert ses propres intérêts, en donnant la mort, il sert ceux du Christ, car ce n'est pas en vain qu'il porte le glaive. Il est le ministre de Dieu pour châtier les méchants et protéger les bons. » Nous avons du mal à supporter ces développements si éloignés de notre mentalité actuelle. Il faut aller jusqu'au bout : « Quand il ôte la vie

d'un méchant, il n'est pas homicide; il est le vengeur du Christ sur ceux qui commettent le mal et le défenseur des chrétiens. Vient-il à périr? Il n'est pas mort, il est parvenu au terme. La mort qu'il donne est le profit du Christ, celle qu'il reçoit est le sien. Le chrétien se glorifie de la mort d'un païen, parce que Jésus-Christ lui-même en est glorifié. »

Bernard, heureusement, éprouve lui-même quelque scrupule à tracer ces lignes. Le Christ évangélique, qu'il connaît si bien et qu'il aime d'une façon si personnelle, semble protester en lui. Il se ravise donc et fait cette importante réserve : « Il ne faudrait cependant pas tuer les païens si on pouvait les arrêter autrement et les empêcher d'attaquer et d'opprimer les fidèles. » La nuance est heureuse. Malheureusement, elle est presque détruite par ce qui suit : « Mais maintenant, mieux vaut les détruire que de laisser les pécheurs écraser les justes, dans la crainte que les justes aussi n'étendent leurs mains vers l'iniquité. »

Le saint semble cependant se faire une objection à lui-même. Elle n'est pas exprimée, mais on peut la deviner par la manière dont il la réfute. Elle doit provenir du texte fameux, bien embarrassant pour les violents : « celui qui se sert de l'épée périra par l'épée. » Notre docteur la réfute assez médiocrement, d'une manière aussi qui contredit sa condamnation de la milice séculière : « Eh quoi! si l'usage de l'épée est totalement interdit au chrétien, pourquoi donc le héraut du Sauveur prescrit-il seulement aux soldats de se contenter de leur paye? Ne devrait-il pas leur interdire tout à fait la milice? Mais si elle est permise, du moins à ceux qui ont été établis dans ce but et qui n'ont pas embrassé une profession plus parfaite, à qui ce droit appartient-il plus justement qu'aux mains qui gardent la ville de Sion pour notre défense commune, afin que l'expulsion des transgresseurs de la loi laisse entrer la nation sainte, fidèle dépositaire de la vérité. Qu'on chasse donc les païens qui veulent la guerre; qu'on retranche ces peuples qui jettent parmi nous les troubles! Que tous les ouvriers d'iniquité disparaissent de la cité de Dieu et que les fidèles tirent le double glaive contre eux, pour détruire toute hauteur qui s'élève contre la science de Dieu, qui est la foi des chrétiens! »

Tels sont les textes. Ils ne sont pas systématiques. Ils sont parfois trop lyriques pour qu'on les prenne à la lettre. Ils ont été rédigés en partie dans un moment de psychose collective et peut-être individuelle : en pleine préparation de la croisade. Ils poursuivent un but de propagande, presque de publicité. Tout cela en diminue la portée.

Malgré cela, ces textes sont assez convergents pour qu'on doive dire ceci : saint Bernard, qui n'admettait pas la légitimité des guerres féodales, admet celle de la guerre sainte, encouragée par le pouvoir spirituel, menée par le pouvoir temporel. Il ne l'admet que sous son aspect défensif, pour empêcher que la Cité de Dieu ne soit détruite par les soldats de Satan. Mais sous cet aspect il l'admet et canonise

à l'avance les soldats qui combattront dans cette armée de Dieu. Le caractère spirituel de l'Evangile du Christ ne semble pas lui faire difficulté.

VI. JUGEMENT ET CONCLUSIONS

Nous avons déjà dit que sur ce point, comme sur d'autres, le moine de Clairvaux était tributaire de son temps. Il vivait à une époque de chrétienté, où le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel étaient inextricablement mêlés, où les intérêts temporels et spirituels se conditionnaient mutuellement, où l'ordre social était un ordre chrétien et dépendait donc de la vérité chrétienne, où le pape était un souverain temporel en même temps qu'un souverain spirituel. Les problèmes ne se posaient donc pas comme aujourd'hui. La doctrine des deux glaives était admise par beaucoup. Elle avait déjà été mise en pratique par d'autres papes, spécialement lors de la première croisade. Bernard n'a donc rien innové dans ce domaine. Le gauchissement, si gauchissement il y a, ne vient pas de lui. On peut dire cependant que le prestige dont il jouissait dans la chrétienté d'alors a donné un nouveau lustre à cette idée de la milice sacrée et de la guerre sainte. Nous n'avons pas à dire ici s'il faut s'en féliciter ou le regretter.

Peut-être pourrait-on ajouter que l'origine de ces idées est aussi scripturaire et patristique. Pie XII, dans la belle encyclique qu'il vient de consacrer au docteur melliflue, rappelle que la formation de saint Bernard a été surtout conditionnée par la Bible et les Pères de l'Eglise. Ce fait peut nous conduire aux sources de sa pensée politique.

Sources scripturaires d'abord. Bernard avait une familiarité exceptionnelle de l'Ecriture. Tous ses écrits en témoignent. L'Ancien Testament était vivant pour lui et il le croyait réalisé dans le Nouveau. Or, le peuple de Dieu avait un gouvernement théocratique. C'est Dieu qui avait rassemblé le peuple élu, qui le gardait uni, qui le dirigeait. C'est Dieu aussi qui l'a lancé plus d'une fois dans des guerres saintes, dont le récit est le fond même des livres historiques. Il n'y est pas question de douceur, mais de violence. Des hymnes éclatants sont chantés en l'honneur de la bataille et de la victoire. Tout ce qui est en faveur de cette victoire, est sacré et approuvé par Dieu, le Dieu des armées.

Or, la chrétienté est aussi le royaume de Dieu, plus même que le peuple élu. Elle est visible et invisible. Son unité est essentielle. Elle est voulue par le même Dieu que celui qui a voulu l'unité d'Israël, figure du Royaume définitif. La chrétienté est plus grande et plus importante que le peuple d'Israël. Elle est destinée à embrasser le monde entier. Elle est une préfiguration du ciel. Si donc les chefs d'Israël, sur l'ordre de Dieu, ont pu mener des guerres sanglantes pour sauver l'unité de la nation juive, pourquoi les chefs chrétiens, au nom du même Dieu, ne pourraient-ils pas encourager des guerres

défensives pour sauver l'unité et l'intégrité du peuple chrétien? Il est incontestable que dans l'Ancien Testament la guerre est un moyen légitime pour sauver l'unité juive. Un homme nourri de la Bible et transposant dans le Nouveau Testament les réalités de l'Ancien, doit considérer cette même guerre comme un moyen de sauver la chrétienté.

Nous ne disons pas que Bernard a trouvé ses idées sur la guerre sainte dans la Bible. Il les a trouvées dans son berceau. Mais nous croyons que sa fréquentation assidue de l'Ecriture a renforcé et justifiée quotidiennement ces idées.

Sa formation était aussi patristique. Il connaît et utilise saint Augustin, la *Cité de Dieu* en particulier. Or, pour le docteur d'Hippone, il y avait pratiquement deux Cités, celle de Dieu, qui, en gros, se confondait avec l'Eglise et celle de Satan. Augustin non plus ne nie pas la légitimité de la violence dans certains cas, quand il s'agit de sauver la Cité de Dieu et de combattre celle de Satan³. Visiblement Bernard avait une semblable vision du monde. Pour lui la chrétienté constituait la Cité de Dieu, tandis que les païens, les hérétiques, les schismatiques forment celle de Satan. Il ne fait pas les distinctions que Dante, dans sa Monarchie, fera un siècle plus tard entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel. L'Eglise possède tous les moyens et tous les droits nécessaires pour sauver cette Cité de Dieu. Elle dispose des deux glaives. Si elle délègue le roi ou l'empereur pour en tirer un, c'est à elle qu'il appartient. Pour combattre Satan, l'ennemi de Dieu, elle peut donc employer la violence et la guerre. Le diable ne mérite pas qu'on ait des égards pour lui. Sans doute cette conception est-elle un peu simpliste. C'est celle du moyen âge qui ne connaissait pas le vaste monde et qui avait le sentiment puissant et élémentaire de l'unité chrétienne. Saint Augustin, par sa Cité de Dieu, a contribué à donner aux chrétiens cette vision du monde. Bernard est tributaire de lui comme les autres.

Quoi qu'il en soit, les pages qui précèdent établissent qu'il serait injuste de traiter saint Bernard simplement de belliciste et de moine-guerrier. Il avait un amour solide pour la paix. Et cet amour n'a pas été platonique. S'il n'a pas saisi toutes les exigences de l'amour universel que prêche l'Evangile et s'il n'a pas vu ce qu'il peut y avoir de divin et de virtuellement chrétien en tout homme, même s'il est païen, Bernard, en disqualifiant la guerre féodale, a implicitement disqualifié toute guerre non défensive. Il appartiendra à l'Eglise de rendre explicite au cours des âges ce que le docteur de Clairvaux n'avait qu'obscurément deviné. François d'Assise, un tout autre tempérament que le sien, y aidera puissamment et devra y aider toujours davantage.

Strasbourg.

Pierre LORSON, S. J.

3. On trouve un bon exposé des idées augustiniennes sur le sujet dans l'ouvrage récent de M. Gilson : « *Les Métamorphoses de la Cité de Dieu* », Louvain et Paris, 1953, p. 37 sq.